

Mail reçu le 19/03/2021 à 19h49

Enquête publique lycée de Créon mars 2021

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'ai été heureuse de la nouvelle de l'implantation d'un lycée à proximité.

En revanche, en approfondissant le dossier, je me suis sommes inquiétée : **le projet n'est-il pas surdimensionné par rapport au site proposé, qui s'avance amputé de tout ce qui concerne les services annexes : mobilités, alimentation etc...???**

Ne pas concevoir dans le même agenda la construction de cette cité scolaire de 8ha et de 2000 personnes et l'aménagement de services proportionnés à cette dimension me paraît lourd de conséquences .

Urbanisation : ce n'est pas le sujet de cette enquête, mais la présence de cette cité scolaire va renforcer, parmi d'autres motifs, l'attraction du territoire pour la construction, et le besoin d'infrastructures et de services. Est-ce compatible avec le maintien d'un territoire jusqu'ici globalement rural/périurbain avec d'importantes zones intéressantes pour la biodiversité : l'urbanisation grignote sans cesse les espaces verts et agricoles (les acrobaties liées aux dénominations des zones agricoles, ZAP, à urbanisées etc...ne rendent pas facile la lecture des statistiques de l'évolution des usages, mais à vue d'œil je constate ce grignotage...)

Mobilités : nous souffrons dans les communes du territoire d'une circulation trop importante pour le calibre des routes et l'acceptation pour les riverains, sécurité, nuisances liées aux mobilités (habitants, transits). Créon, centre attractif est devenu actuellement un "bouchon" lié aux circulations de la cité, des communes environnantes et du transit. Comment les circulations vont-elles être régulées ? Les cars de transport collectifs, indispensables, vont augmenter et alimenter le flux des véhicules à moteur.

Il faut imaginer **des accès en mode alternatif**. A tout le moins je plaide pour investir **dès maintenant pour des couloirs d'accès au lycée à pied, à vélo et autres moyens pour nos jeunes, qui épargnent l'accès en véhicule automobile**. Le projet relatif aux routes desservant Créon et le lycée est trop lointain (RD 14, route avec service véhicules/bus/vélos/piétons), ou absent (RD 671 et autres RD).

Alimentation et filière paysanne de proximité : je me préoccupe de la qualité des menus proposés aux jeunes et de l'approvisionnement en circuits courts. En même temps que la création de cette cité scolaire, rien n'est prévu pour soutenir l'implantation de fermes vivrières de proximité. Je suis favorable à un programme d'aide à l'installation de jeunes agriculteurs-maraîchers dans les espaces agricoles du territoire. Un signal fort serait un programme d'aide à cette installation à proportion des ha occupés par le lycée.

En résumé ,

pour ce projet très conséquent qui va concerner plus de 2250 personnes concernées , 2000 élèves de 16 à 22 ans, secondaire et BTS, enseignants et encadrants, personnel administratif,-je demande que les aspects mobilités, alimentations et maintien d'un territoire riche en biodiversité soient intégrés dès à présent dans l'ensemble de l'investissement.

Anne-Marie GONIN, Sadirac,